

La Conscience

Seize siècles sans loi, sans prêtre, sans État : l'homme laissé seul avec sa conscience. Le résultat tient en un verset, Genèse 6:5 — et c'est juste après que le mot « grâce » apparaît pour la première fois dans la Bible.

Genèse 3:24. L'homme est dehors, et le chemin de l'arbre de vie est gardé.

Mesurez ce qui vient de disparaître : plus de commandement donné de vive voix, plus de face-à-face. Dieu ne lui laisse ni code, ni médiateur, ni livre. Alors une question se pose, et elle n'a rien de rhétorique : **un homme sans loi écrite, sans prophète, sans temple, sans Écriture — sur quoi règle-t-il sa conduite ?**

Dieu ne lui a pas tout retiré. Il lui a laissé quelque chose à l'intérieur, et ce quelque chose donne son nom à la deuxième économie : **la Conscience**.

Cette leçon fait suite à [L'Innocence](#). Si vous arrivez directement ici, l'[introduction du parcours](#) explique ce qu'est une dispensation.

Un tribunal sans code

Il faut le dire d'emblée : **l'hébreu de la Genèse n'a pas de mot pour « conscience »**. Là où nous disons conscience, il dit « cœur », le siège de la pensée et du discernement. Le nom de cette économie vient de Paul, et d'un mot grec : **συνείδησις** — *syneidēsis*, formé de σύν (*syn*, avec) et de οἶδα (*oida*, savoir). Littéralement : **le savoir-avec**, la faculté par laquelle l'homme sait, avec Dieu, ce qui est bien et ce qui est mal — avant toute loi écrite.

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Romains 2:14-15

Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour.

Des gens qui n'ont pas la loi sont pourtant « une loi pour eux-mêmes ». Et cette instance intérieure fait deux choses : elle **accuse** ou elle **défend**. Ce n'est pas une boussole : c'est un **tribunal**, qui rend un verdict avant même qu'il existe un code.

Paul parle ici des païens de son temps. Appliquer son texte aux hommes d'avant le déluge est une extension, légitime puisqu'ils sont eux aussi sans loi écrite ; mais c'est un nom que *nous* donnons à cette économie, non un nom que la Genèse lui donne.

Paul dit encore que des consciences peuvent être **cautérisées** (1 Timothée 4:2), comme une chair brûlée qui ne sent plus rien. Une conscience, cela se brûle. C'est l'histoire des seize siècles qui viennent.

Seize siècles en cinq chapitres

L'économie va de **Genèse 3:24**, l'expulsion, à **Genèse 8:14**, la terre sèche après le déluge. Cinq chapitres pour ce qui est probablement la plus longue économie de l'Écriture : **environ seize siècles, selon le texte hébreu que nous lisons.**

DÉFINITION

D'où vient le chiffre de 1656 ans ?

Il s'obtient en additionnant les âges de Genèse 5 et 7:11 dans le texte hébreu massorétique. Mais ce total compte **depuis la création**, non depuis la chute : la durée de l'économie se situe donc **entre 1527 et 1657 ans**. Et il varie selon la tradition textuelle : 2242 ans dans la Septante, 1307 dans le Pentateuque samaritain. C'est un ordre de grandeur, pas une date.

Voici la grille de lecture, remplie pour la Conscience :

Entrée	Conscience
Temps	Genèse 3:24 → 8:14
Durée	Environ seize siècles
Alliance	Adamique — inconditionnelle
Figure principale	Adam (tête de la race) et Abel (figure de la foi)

Entrée	Conscience
Condition	Obéir à la conscience ; en cas de faute, apporter le sacrifice agréé
Aperçu de l'Évangile	Le sacrifice agréé d'Abel
Échec de l'homme	Violation de la conscience jusqu'à la corruption totale
Jugement	Le déluge
Sacrifice	Les premiers-nés du troupeau
Situation	Homme déchu, sans loi écrite ni médiateur
Responsabilité	Croire la promesse, marcher avec Dieu
Épreuve	La liberté sans contrainte extérieure
Résultat	Échec
Conséquences	La race réduite à huit personnes
Aperçu de la grâce	« Noé trouva grâce »

Une promesse sans aucun « si »

L'alliance de cette économie est l'**alliance adamique** : ce que Dieu décrète **après** la chute, en Genèse 3:14-19. Le serpent maudit, la douleur de l'enfantement, le sol maudit, le retour à la poussière — et au milieu, la promesse de la postérité de la femme. L'alliance édénique disait « si tu en manges, tu mourras ». Celle-ci ne pose aucune condition : **il n'y a pas un seul « si » dans Genèse 3:14-19**. C'est un décret, pas un contrat. Si la promesse avait dépendu de la conduite de l'homme, elle serait morte avec Caïn.

Pourquoi l'économie a-t-elle alors une condition ? Parce que ce sont deux choses différentes, et la distinction vaudra pour tout le parcours : **l'alliance dit ce que Dieu s'engage à faire ; la dispensation dit ce que Dieu demande à l'homme pendant ce temps**. La promesse ne dépend ni d'Abel ni de Caïn ; l'épreuve, si.

Ce que Dieu demandait

Adam reste la tête de la race pendant toute l'économie, et littéralement : il vit neuf cent trente ans. L'homme qui a fait tomber la race la voit se peupler et se corrompre pendant plus de la moitié de cette période. À ses côtés, la grille place **Abel**, à un autre titre : Abel n'engage personne. Il est la figure exemplaire de l'économie — le premier homme dont l'Écriture dise qu'il a été agréé, et le premier dont elle dise qu'il a cru.

Ce que Dieu demandait tient en deux volets, qu'il faut tenir ensemble. **Obéir à la conscience** : l'homme sait désormais ce que sont le bien et le mal, c'est ce que l'arbre lui a donné (Genèse 3:22), et il est maintenant jugé de l'intérieur. Et, **en cas de faute, la couvrir par le sang** : car une conscience qui accuse ne pardonne pas, elle constate. D'où l'homme savait-il quel sacrifice était agréé ? Le texte ne le dit pas ; mais Dieu lui-même l'avait couvert au prix d'une vie (Genèse 3:21), et Abel apporte ce qu'il faut sans qu'aucun commandement soit rapporté. L'inférence est raisonnable, pas démontrée.

S'y ajoutent deux responsabilités positives : **croire la promesse et marcher avec Dieu**. Genèse 4:26 en montre l'amorce : « C'est alors que l'on commença à invoquer le nom de l'Éternel. » Sans temple ni prêtre, on invoque un nom. Ce n'est pas rien — et ce n'est pas une loi.

Ève croit la promesse — et se trompe d'enfant

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Genèse 4:1

Adam connut Ève, sa femme ; elle conçut, et enfanta Caïn et elle dit : J'ai formé un homme avec l'aide de l'Éternel.

Ève ne dit pas « j'ai eu un bébé ». Elle dit « un **homme** » — un mot surprenant pour un nouveau-né — et elle rapporte cette naissance à l'Éternel. Elle parle en femme qui a entendu Genèse 3:15 et qui l'attend : c'est le premier acte de foi enregistré après la chute.

« Avec l'aide de l'Éternel », ou « l'Éternel » lui-même ? (info)

L'hébreu dit **קָנִיתִי אִישׁ יְהוָה** — *qanithi 'ish 'eth-YHWH*. Le petit mot **אִישׁ** peut être la préposition « avec » (lecture majoritaire, celle de la Segond et de Darby) ou la particule du complément d'objet : « j'ai acquis un homme : l'Éternel » (lecture minoritaire, portée par Luther). La grammaire ne tranche pas, et il serait inexact de présenter la seconde comme « le sens littéral ». Dans les deux cas, le verset porte l'attente d'Ève.

Et Ève se trompe : Caïn n'est pas la postérité promise, il en sera le contraire exact. Elle a la bonne théologie et la mauvaise application : **elle croit la promesse, et la pose sur le mauvais homme**. C'est sans doute l'erreur la plus fréquente parmi les croyants, aujourd'hui encore : tenir une vérité réelle, et l'appliquer au mauvais objet.

Deux offrandes, deux hommes

Genèse 4:3-5

Au bout de quelque temps, Caïn fit à l'Éternel une offrande des fruits de la terre ; et Abel, de son côté, en fit une des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. L'Éternel porta un regard favorable sur Abel et sur son offrande ; mais il ne porta pas un regard favorable sur Caïn et sur son offrande. Caïn fut très irrité, et son visage fut abattu.

On entend souvent qu'une offrande végétale était en soi inacceptable. **C'est faux**. L'hébreu donne aux deux offrandes le même nom, **מִנְחָה** (*minchah*, le présent), et la loi de Moïse instituera une *minchah* de farine et d'huile, « d'une agréable odeur à l'Éternel » (Lévitique 2). Dieu n'a jamais méprisé le fruit du sol.

La vraie distinction n'est pas *végétal contre animal*, mais **reconnaissance contre expiation**. Et pour l'expiation, la règle est claire : « sans effusion de sang il n'y a pas de pardon » (Hébreux 9:22). Caïn ne manque pas parce qu'il est agriculteur, mais parce qu'il apporte ce qui convient à l'action de grâces là où il fallait ce qui convient à l'expiation. Abel, lui, apporte **les premiers-nés** — ce qui est premier appartient à Dieu — et **leur graisse**, la

part que tout le système sacrificiel réservera à Dieu (Lévitique 3:16). Caïn apporte « des fruits de la terre », sans qualificatif : ni les prémices, ni le meilleur.

Le texte, notons-le, dit « petit bétail » — moutons ou chèvres —, non « un agneau » ; il ne faut pas le lui faire dire.

Mais la matière n'est pas le dernier mot. Le Nouveau Testament nomme la cause :

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Hébreux 11:4 (Darby)

Par la foi, Abel offrit à Dieu un plus excellent sacrifice que Caïn, par lequel il reçut le témoignage d'être juste, Dieu rendant témoignage à ses dons ; et par elle, étant mort, il parle encore.

Par la foi. Abel a cru qu'il fallait une mort pour le couvrir ; il a apporté une mort. Caïn a cru que son travail suffirait ; il a apporté son travail. Et le problème n'a pas commencé au panier : Caïn « était du malin », ses œuvres étaient mauvaises et celles de son frère justes (1 Jean 3:12).

Voilà l'Évangile à la quatrième page de la Bible : **un innocent meurt, et un coupable est couvert.** Hébreux 12:24 en tirera la comparaison finale : le sang de Jésus « parle mieux que celui d'Abel ».

Avant le meurtre, pourtant, Dieu parle à Caïn :

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Genèse 4:7

Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte, et ses désirs se portent vers toi : mais toi, domine sur lui.

Le péché est un prédateur accroupi à la porte, et Caïn est averti. Sa conscience fonctionne — c'est Dieu lui-même qui la relaie — et il passe outre. **Voilà l'échec de toute l'économie, en un seul homme.**

Un agneau à la porte de Caïn ?

Le mot **נִחֻץ** (*chatta'th*) signifie à la fois « péché » et « sacrifice pour le péché », d'où une traduction minoritaire : « un sacrifice pour le péché est couché à la porte ». Le contexte la dément. Genèse 4:7 reprend mot pour mot Genèse 3:16 : « tes **désirs** se porteront vers ton mari, mais il **dominera** sur toi ». Le mot « désir » (**תְּשׁוּקָה**, *teshuqah*) n'apparaît que trois fois dans l'Ancien Testament, dont deux ici, avec le même verbe en regard : ce qui désire et qu'il faut dominer est une force qui veut soumettre, non une offrande qui attend. Toutes les versions anciennes lisent « péché ».

De Caïn à Genèse 6:5 : une conscience qui s'éteint

À la première génération, Caïn tue son frère ; il savait. À la septième, Lémec, dans la lignée de Caïn :

« Lémec dit à ses femmes : Ada et Tsilla, écoutez ma voix ! Femmes de Lémec, écoutez ma parole ! J'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure. Caïn sera vengé sept fois, et Lémec soixante-dix-sept fois. » — Genèse 4:23-24

Ce n'est plus un meurtre caché : c'est un meurtre **mis en poème et chanté**. La conscience n'accuse plus ; elle se laisse célébrer. Et à la dernière génération :

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Genèse 6:5

L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal.

Le mot traduit « pensées » vient du verbe du potier, celui de Genèse 2:7 : « l'Éternel Dieu **forma** l'homme ». Littéralement, c'est **tout le façonnement** des pensées du cœur qui est mauvais. L'homme ne fait pas seulement le mal de temps en temps : c'est l'atelier lui-même qui est corrompu. Et deux adverbes ferment toute issue : **uniquement**, et **chaque jour**.

DÉFINITION

Le « façonnement » du cœur

Genèse 6:5 : מְנִיחַ לֵב עַרְוֵה — *kol-yetser machshevoth libbo raq ra' kol-hayyom*. רָצִי (yetser) vient de רָצָה (yatsar), façonner ; עַרְוֵה (raq) : « seulement » ; מְנִיחַ (kol-hayyom) : « tout le jour ».

C'est le deuxième des quatre états de l'homme vus dans la leçon précédente : **incapable de ne pas pécher**. Genèse 6:11 nomme le résultat d'un mot : « la terre était pleine de **violence** ». L'économie qui avait pour règle un tribunal intérieur s'achève dans un monde où plus personne n'est jugé par personne — la conscience cautérisée, à l'échelle d'une planète.

ENCADRÉ DOCTRINAL

Et les « fils de Dieu » de Genèse 6:1-4 ? (info)

Juste avant Genèse 6:5, « les fils de Dieu » prennent pour femmes « les filles des hommes ». On y a vu des anges déchus, la lignée de Seth, ou des rois despotes. Ce parcours retient la **lecture angélique**, comme une position argumentée : ailleurs dans l'Ancien Testament, « fils de Dieu » désigne toujours des êtres célestes (Job 1:6 ; 38:7), et Jude 6-7 et 2 Pierre 2:4-5 semblent lire le passage ainsi. Quelle que soit la lecture, le texte en fait le dernier degré de la dégradation avant le verset 5.

Ce que seize siècles de liberté ont démontré

Faites l'inventaire de ce que l'homme n'a pas sous cette économie : ni loi écrite, ni sacerdoce, ni sanctuaire, ni Écriture, ni peuple élu — et ni juge, ni peine capitale. Genèse 4:15 montre même Dieu **interdisant** qu'on tue Caïn : le meurtrier est marqué et protégé. **Sous la Conscience, il n'y a pas de justice humaine organisée**. Ce détail commande la leçon suivante.

L'épreuve de cette économie est donc **la liberté sans contrainte extérieure**. Sous l'Innocence, il y avait un arbre, un interdit visible ; ici, plus rien qu'on puisse montrer du doigt. La question devient : **que fait l'homme quand rien ne l'oblige ?**

La réponse est en Genèse 6:5, et elle complète celle de la première économie. L'Innocence a montré que l'homme échoue **dans des conditions parfaites** ; la Conscience montre qu'il

échoue **livré à lui-même**. On entend souvent qu'il suffirait de laisser l'homme tranquille, sans religion ni règles imposées, pour qu'il soit bon. Il a été laissé tranquille seize siècles. Le résultat est au chapitre 6.

La conscience est un témoin fiable. Elle n'est pas un pouvoir. Elle sait, et elle ne peut rien.

Un jugement annoncé, différé, et qui préserve

Le déluge est **annoncé, et différé** : « ses jours seront de cent vingt ans » (Genèse 6:3), cent vingt ans de sursis, pendant lesquels « la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche » (1 Pierre 3:20). Le délai est lui-même une grâce.

Il est **précédé d'une prédication** : Pierre appelle Noé « prédicateur de la justice » (2 Pierre 2:5). Ce monde n'a pas péri sans avertissement ; il a péri **malgré** l'avertissement.

Il est **total, sans être universel** : huit personnes. La race n'est pas anéantie, elle est réduite. Le principe traversera tout le parcours : **Dieu juge en préservant un reste**. Le Nouveau Testament voit d'ailleurs dans l'arche une image du salut (1 Pierre 3:20-21) : une seule porte, et c'est l'Éternel qui la ferme (Genèse 7:16).

Et le premier geste de Noé, à peine sorti de l'arche, sera de bâtir un autel (Genèse 8:20). Mais ce geste ouvre déjà l'économie suivante.

Trois hommes dans la nuit

Seize siècles, une conscience cautérisée, une terre pleine de violence. Quelqu'un a-t-il tenu ?

Ouvrez Hébreux 11 et regardez les trois premiers noms : **Abel, Hénoc, Noé**. Les trois premiers hommes de foi de la Bible appartiennent tous à cette économie.

Abel, la foi qui offre. Assassiné, « étant mort, il parle encore ».

Hénoc, la foi qui marche. « Hénoc marcha avec Dieu ; puis il ne fut plus, parce que Dieu le prit » (Genèse 5:24). La forme du verbe hébreu dit une marche continue : il marcha avec Dieu trois cents ans durant. Dans un chapitre où revient huit fois le refrain « puis il mourut », il est le seul à qui il manque. Et ce septième descendant d'Adam prononce la première prophétie que rapporte l'Écriture — non sur le déluge, mais sur la venue du Seigneur « avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous » (Jude 14-15).

Noé, la foi qui bâtit. « C'est par la foi que Noé, divinement averti des choses que l'on ne voyait pas encore, et saisi d'une crainte respectueuse, construisit une arche pour sauver sa famille » (Hébreux 11:7).

Et c'est à propos de Noé qu'apparaît, pour la première fois dans la Bible, un mot qui n'avait encore jamais été écrit :

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Genèse 6:8

Mais Noé trouva grâce aux yeux de l'Éternel.

Grâce — en hébreu **נָחַ**, *chen*. Le mot surgit au verset qui suit immédiatement la sentence de destruction. Comme la promesse de Genèse 3:15 était glissée à l'intérieur de la sentence de la première économie, Genèse 6:8 est glissé à l'intérieur de la sentence de la seconde.

Et l'ordre est décisif : le verset 8 dit que Noé trouva grâce ; c'est seulement le verset 9 qui le dira « juste et intègre ». **Noé n'est pas sauvé parce qu'il était juste. Il est juste parce qu'il a trouvé grâce.**

RÉSUMÉ

- **La conscience est un témoin, pas un pouvoir.** Elle accuse ou elle défend, mais elle ne sauve personne : un tribunal ne fabrique pas d'innocents.
- **L'alliance ne dépend pas de l'homme ; l'épreuve, si.** Ce que l'économie demandait : croire, marcher avec Dieu, couvrir sa faute par le sang.
- **L'homme échoue livré à lui-même.** Après l'échec dans des conditions parfaites, l'échec dans la liberté. Genèse 6:5 en est le procès-verbal.
- **Le Rédempteur est là, trois fois** : dans le sacrifice d'Abel, dans Hénoc enlevé sans voir la mort, dans Noé qui trouve grâce avant d'être déclaré juste.

APPLICATION PRATIQUE

Ce que cela change

Sur « écoute ton cœur ». Votre conscience dit souvent vrai, mais elle ne peut pas vous rendre innocent. Quand elle accuse, ne cherchez pas à la faire taire : apportez ce qu'elle réclame et ne peut fournir — le pardon acquis par un autre.

Sur vos offrandes. On peut servir Dieu avec le meilleur de son travail et venir pourtant comme Caïn, en pensant que ce travail suffit. La question n'est pas ce que vous apportez, mais ce que vous croyez qu'il faut pour vous couvrir.

Sur vos certitudes. Ève a posé une vraie promesse sur le mauvais enfant. Une foi réelle a besoin d'être éclairée, pas seulement sincère.

Vers la troisième dispensation : le Gouvernement humain

Genèse 8:14. La terre est sèche, et huit personnes sortent d'un bateau dans un monde vide. Jusqu'ici, Dieu n'avait confié à l'homme aucun pouvoir sur l'homme. Cela va changer :

« Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l'homme à son image. » — Genèse 9:6

Par l'homme. Pour la première fois, Dieu délègue à l'humanité le droit de juger l'humanité. C'est la troisième économie, **le Gouvernement humain**, de Genèse 8:15 à 11:9 — avec une alliance que le texte appelle enfin **תִּכְוָּב** (*berith*), et une épreuve qui s'achèvera elle aussi dans un jugement : une tour, une ville, et des langues confondues.

QUESTION DE RÉFLEXION

Si la conscience n'a pas suffi à rendre l'homme bon, est-ce que le pouvoir y suffira ?